

ABONNÉS



Indice du nombre de caméras par habitant et par superficie : zoom sur votre commune à Bruxelles et en Wallonie. Des infographies interactives à découvrir sur le soir.be

Acquis plus de trois communes

les communes Une fuite en avant, malgré une série de critiques sur les vertus présumées des caméras

LAURENCE VAN RUYMBEKE (« LE VIF »), AVEC « LE SOIR »

Mais quelles sont les raisons qui poussent les autorités communales à installer autant de systèmes de vidéosurveillance sur leur territoire ? Les bourgmestres que nous avons interrogés avancent plusieurs motifs : en tête, la lutte contre les actes de délinquance et l'incessant combat contre le dépôt de déchets clandestins. Certains maïeurs évoquent pour leur part les attentes explicites de la population.

« Je n'ai jamais eu un taux de criminalité aussi bas », observe Mathieu Perin, bourgmestre (Les Engagés) de Les-Bons-Villers (9.705 habitants). « Mais, au moindre vol, les plaintes sur les réseaux sociaux s'emballent. » Dans cette commune rurale, une petite majorité s'est prononcée par référendum en faveur de l'installation de caméras après plusieurs vols de portières de Mercedes. « Personnellement, j'ai voté contre », précise Mathieu Perin. « Cela va nous coûter 200.000 euros que j'aurais préféré investir ailleurs, dans les mouvements de jeunesse ou dans l'associatif, par exemple. Le retour sur investissement n'est pas bon, mais ce n'est pas ce qu'on cherche : ce que l'on veut, c'est diminuer le sentiment d'insécurité. » L'éventuel recul du sentiment d'insécurité résultant de pareilles installations, demeure pourtant impossible à objectiver. « Dans les transports en commun par exemple », illustre Vincent Francis, professeur à l'UCLouvain et chercheur au Geps (le Groupe d'études sur les politiques de sécurité de l'UCLouvain), « les caméras ne rassurent pas les voyageurs parce qu'ils savent qu'il n'y aura pas de réaction immédiate d'une équipe d'intervention en cas de problème et que les images ne serviront, au mieux, qu'à posteriori. »

Mais pour les élus, il s'agit aussi de réagir et de montrer rapide-

ment à leurs habitants que leurs doléances ont été prises en considération. Installer des caméras est coûteux, mais c'est une décision qui peut se prendre vite... et qui se voit. « La question de la finalité de la caméra n'est pas toujours pensée en amont », souligne Vincent Francis. Il n'en serait pas moins devenu difficile de justifier le fait de ne pas en placer. « Tout ce qui touche à la sécurité est très important, » confirme André Samray, bourgmestre centriste de Lierneux, où l'on recense 11 caméras pour quelque 3.600 habitants. « Je ne sais pas si les caméras évitent que des délits soient commis et on n'arrive pas, de la sorte, à tout solutionner, mais ça fait peur aux auteurs potentiels d'infractions. »

Pouvoir de dissuasion ?

Les caméras auraient un tel pouvoir de dissuasion ? C'est en tout cas le pari que semblent faire de nombreux élus. Mais c'est aussi l'immense paradoxe des systèmes de vidéosurveillance : nul n'est en mesure d'assurer qu'ils sont efficaces sur ce point. « Naïvement, les élus croient en l'efficacité de la vidéosurveillance en pensant qu'il n'y aura pas de passage à l'acte du fait de la présence de caméras, » constate Vincent Francis. « Ils ne semblent pas savoir que, dans une optique préventive, ces systèmes fonctionnent très peu car ils ne sont pas articulés à l'intervention en temps réel d'une équipe particulière. Au moment même, le dispositif n'est donc pas menaçant. » L'effet dissuasif ne semble jouer qu'à la marge – davantage dans le cas de dépôts de déchets clandestins, parce que les surfaces observées sont plus limitées.

« La littérature scientifique est unanime sur l'inefficacité des caméras, » abonde Nicolas Bocquet, chercheur en sciences politiques à l'UCLouvain. Une enquête réalisée en 2011 à la demande du SPF Intérieur, rare tentative d'objectivation au niveau belge, le disait déjà : la vidéosurveillance ne

semble pas avoir d'influence sur les faits liés aux agressions et à la violence. Leurs auteurs passent souvent à l'acte sans préméditation et ne pensent pas forcément à se déplacer pour échapper à l'œil de la caméra. Ceux qui s'en prennent aux biens, ainsi que les fraudeurs et les escrocs, ont eux davantage tendance à se déplacer pour commettre leur méfait.

En dépit de ces éléments, les analyses font défaut. « Il y a une croyance dans l'efficacité de ces systèmes qui consiste à ne jamais les remettre en cause, » observe Vincent Francis. « Alors on ne l'évalue pas. C'est une menace pour celui qui y procéderait. » Car une fois le système de vidéosurveillance acquis, il faut encore payer les licences, assurer l'entretien, voire acquérir de nouveaux logiciels pour améliorer les performances du réseau. « Les communes sont prises dans un chemin de dépendance, » constate pour sa part Nicolas Bocquet. « C'est une course en avant sans fin. »

Au milieu de tout cela, force est de constater que les considérations relatives à la vie privée passent le plus souvent à l'arrière-plan, quand elles ne sont pas oubliées. « Le droit à la vie privée est un droit et l'atteinte à la vie privée doit être proportionnée et justifiée, » en profite pour rappeler Emmanuelle de Buisseret Hardy, juriste à la Ligue des droits humains. « Or un certain discours met en avant un droit à la sécurité qui n'existe pas mais que personne ne questionne. Un glissement s'opère vers une surveillance beaucoup plus attentatoire. » D'autant qu'entre-temps, conclut Corentin Debailleul, chercheur en géographie humaine (ULB) et membre de la plateforme Technopolice.be, les motivations avancées pour justifier ces déploiements ont, elles, « évolué de la criminalité grave vers de plus petits délits et ensuite vers les incivilités et les nuisances, avec des objectifs finalement peu clairs, contrairement à ce qui est prescrit en matière de vie privée. »



VRAI OU FAUX

CANDICE BUSSOLI

La droite installe plus de caméras que la gauche

- ☐ VRAI
- ☒ PLUTÔT VRAI
- ☐ PLUTÔT FAUX
- ☐ FAUX

La mise en place de caméras de surveillance dans nos communes n'est pas seulement une question technique : c'est aussi un choix politique. Mais peut-on réellement lui attribuer une couleur partisane ? Les chiffres montrent que la réalité est beaucoup plus nuancée. A première vue, les communes dirigées par la gauche semblent davantage équipées en caméras, selon les données collectées dans le cadre de notre enquête. Mais ce constat s'explique surtout par un facteur simple : les grandes villes, qui votent davantage à gauche, possèdent naturellement plus de caméras, souvent pour des raisons de sécurité ou de gestion de l'espace public.

« Le déterminant principal, c'est la densité. Les grandes villes, plus peuplées et souvent dirigées par la gauche, ont mécaniquement davantage de caméras. Mais à densité égale, c'est le MR (Mouvement réformateur) qui en installe légèrement plus », explique Corentin Debailleul, chercheur en géographie humaine à l'ULB et membre du collectif Technopolice. Reste que le clivage gauche-droite n'est plus aussi marqué qu'autrefois. « Aujourd'hui, tout le monde installe des caméras », résume Corentin Debailleul. Selon lui, ce choix répond avant tout à une logique électorale. « Il est difficile de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité. Les réponses de fond demandent beaucoup de moyens alors que le geste fort et visible de dire "je mets en place une solution" a un impact politique immédiat, même si les études montrent que placer des caméras de surveillance ne résout pas le problème. » A Bruxelles-Ville, Philippe Close (PS) reconnaît l'argument électoral : « Les habitants sont très demandeurs. Si vous voulez faire des voix dans un quartier, vous devez dire : "Je vais installer plein

Nous avons réalisé un sondage auprès des habitants et 60 % des répondants sont favorables à l'installation de caméras. C'est une demande citoyenne et je suis là pour y répondre

Marc Vanderstichelen
Bourgmestre d'Enghien



de caméras." Les habitants vous soutiennent alors. Mais c'est à nous d'être mesurés en tant qu'autorité. D'abord, cela ne sert à rien d'en mettre à tous les coins de rue. Ensuite, il y a aussi des contraintes budgétaires. » Le bourgmestre justifie l'augmentation des caméras dans sa commune par des impératifs de sécurité. La Ville de Bruxelles, qui possède aujourd'hui 460 caméras, fait face à une recrudescence des violences de rue, avec un nombre de fusillades en augmentation ces dernières années. La même logique d'impulsion citoyenne se retrouve à Enghien (Hainaut), où Marc Vanderstichelen (Les Engagés) dirige la commune affichant le taux de criminalité le plus élevé de la zone de police Sylle et Dendre. Jusqu'aux dernières élections, la commune était sous la gestion d'Ecolo. « J'étais responsable de l'opposition et, en 2016, nous avons demandé d'installer des caméras. Cela a pris du temps avant que les premières soient mises en place. Pour Ecolo, ce n'était pas dans leur ADN et c'est plutôt en tirant la langue qu'ils ont finalement accepté », raconte le bourgmestre, qui prévoit d'en installer encore davantage. « Nous avons réalisé

un sondage auprès des habitants et 60 % des répondants sont favorables à l'installation de caméras. C'est une demande citoyenne et je suis là pour y répondre », ajoute-t-il. Si l'installation de caméras de surveillance se généralise dans la plupart des communes, certains partis restent plus prudents. « Les écologistes, eux, font preuve de retenue : ils veulent prendre davantage de précautions », commente Corentin Debailleul. Outre Enghien, la commune de Watermael-Boitsfort illustre bien cette attitude. Jusqu'en mars 2024, elle était le seul « village » bruxellois à ne pas posséder de caméras de surveillance. Au sein de l'ancienne majorité Ecolo-MR-GM, la question divisait clairement, Ecolo freinant l'installation. Mais face à une vague de cambriolages et à la pression des habitants, l'ancien bourgmestre, Olivier Deleuze (Ecolo), a finalement accepté d'installer des caméras et ce malgré ses réticences initiales. A ce jour, le territoire possède douze caméras. De gauche ou de droite, les caméras ne se contentent pas de surveiller les rues : elles incarnent la manière dont les élus transforment la sécurité en geste visible.